

Barème des indemnités d'apprentissage mensuelles à partir du 01/09/2023

Professions	Indice 944,43	Indice 944,43
CCP sur 2 années	1ère année	2ème année
Aide-ménager	524,82 €	819,95 €
Assistant d'encadrement quotidien	714,37 €	1 092,61 €
Commis de vente	524,82 €	656,00 €
Cuisinier	656,00 €	964,26 €
Serveur de restaurant	656,00 €	964,26 €

Professions	Indice 944,43	Indice 944,43
DAP	avant réussite du PII *	après réussite du PII
Agent administratif et commercial	721,64 €	1 246,36 €
Agent de voyages	721,64 €	1 246,36 €
Agent socio-pédagogique	852,82 €	1 312,00 €
Agent d'inclusion	852,82 €	1 312,00 €
Aide-soignant	852,82 €	1 312,00 €
Assistant en pharmacie	524,82 €	1 246,36 €
Auxiliaire de vie	852,82 €	1 312,00 €
Conseiller en vente	721,64 €	983,91 €
Cuisinier	918,36 €	1 312,00 €
Décorateur	721,64 €	1 246,36 €
Dessinateur en bâtiment	721,64 €	1 246,36 €
Électronicien en énergie	721,64 €	1 246,36 €
Electro-Technologies	721,64 €	1 246,36 €
Gestionnaire qualifié en logistique	721,64 €	1 246,36 €
Informaticien qualifié	721,64 €	1 246,36 €
Mécanicien d'usinage	721,64 €	1 246,36 €
Mécanicien industriel et de maintenance	721,64 €	1 246,36 €
Mécatronicien	721,64 €	1 246,36 €
Serveur de restaurant	918,36 €	1 246,36 €
Smart Materials	721,64 €	1 246,36 €
Vendeur-Retouche	721,64 €	983,91 €
DT	avant réussite du PII *	après réussite du PII
Administration et Commerce	n/a	1 246,36 €
Logistique	755,36 €	1 462,07 €
Vente et gestion	983,91 €	1 462,07 €
Mécanicien d'avions - cat B	403,46 €	1 210,29 €
Mécatronique	811,74 €	1 246,36 €
Smart Technologies	811,74 €	1 246,36 €

* PII = *Projet intégré intermédiaire*

Pour l'apprentissage adulte:

L'apprenti adulte a droit à une indemnité égale au salaire social minimum, c.à.d. 2570,93 € indice 944,43 (01/09/2023).

La différence entre le montant de l'indemnité d'apprentissage suivant barème et le salaire social minimum est remboursée au patron-formateur sur déclaration par le service de l'Orientation professionnelle de l'Administration de l'Emploi.